

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 52 (1979)

**Heft:** 1-2

**Artikel:** La plus importante exposition de la construction de Suisse

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-128165>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

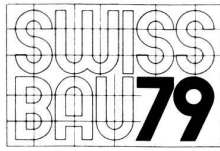
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## La plus importante exposition de la construction de Suisse

(ieps) Swissbau 79, Bâle, sera l'exposition de la construction la plus importante jamais organisée en Suisse. Cela ressort d'une déclaration faite lors de la conférence de presse préliminaire tenue au Centre de formation de la Société suisse des entrepreneurs. En effet, Swissbau 79 réunit plus de 600 exposants suisses et étrangers qui présentent leurs produits et prestations de services sur une surface de stands supérieure à 25 000 m<sup>2</sup> pendant les six jours d'exposition (du mardi 20 au dimanche 25 février 1979). Il est important de noter également que la VI<sup>e</sup> Exposition des peintres et plâtriers, ainsi que le secteur des machines de chantiers et le secteur profil se joignent pour la première fois à Swissbau. En collaboration avec les milieux compétents de l'industrie suisse de la construction, la direction de l'exposition a réussi à parfaire Swissbau 79 par un

programme riche en présentations spéciales, séances techniques et symposiums. Ainsi, le maître d'œuvre du secteur public ou privé aura l'occasion de s'entretenir personnellement avec les professionnels et obtenir réponses à ses questions. De ce fait, la III<sup>e</sup> Exposition de la construction Bâle ne constitue pas une manifestation réservée exclusivement aux seuls architectes et ingénieurs, mais offre au grand public, qui se voit confronté à des problèmes touchant le bâtiment, une foule d'idées et de suggestions nouvelles. C'est pourquoi le nombre des visiteurs attendus à Swissbau 79 dépassera vraisemblablement 50 000.

Les personnes intéressées sont priées de demander le programme Swissbau 79 et le catalogue directement auprès du secrétariat Swissbau 79, boîte postale, 4021 Bâle.

brèvement la structure de Swissbau 79.

Les produits et prestations de services spécifiques de la branche seront présentés dans les halles 23 à 27, les différents secteurs d'exposition se décomposant comme il suit:

- Planification et instruments de travail
- Génie civil
- Construction et gros œuvre
- Finitions
- Installations sanitaires, chauffage, réfrigération
- Installations électriques et mécaniques
- Aménagements fixes et mobiles
- Ouvrages et éléments préfabriqués.

La VI<sup>e</sup> Exposition des peintres et plâtriers sera plus grande et plus importante que les cinq précédentes, 85 fabricants et fournisseurs exposant dans 80 stands disposés sur 3000 m<sup>2</sup>:

- Produits de plâtrerie et de crépissage
- Vernis et couleurs
- Papiers peints, revêtements de sols et de plafonds
- Outils, instruments et machines.

La VI<sup>e</sup> Exposition des peintres et plâtriers, qui organisent une Journée romande le 22 février 1979, se trouvera dans les halles 1 à 3, tandis que la halle 8 hébergera pour la première fois le secteur machines de chantiers, en passant par les dumpers, grues, échafaudages et coffrages, comprendra pratiquement tout ce dont la construction a besoin.

Dans la halle 27 enfin, on trouvera le secteur profil avec fenêtres, portes, éléments de façades ainsi que systèmes de profils pour plafonds concaves, revêtements, socles et murs.

Comme toutes les foires dans les halles de la MUBA, Swissbau 79 sera accompagnée d'un programme judicieux de présentations spéciales, séances techniques et symposiums, préparé par la direction de l'exposition, en collaboration avec les milieux compétents de l'industrie suisse du bâtiment. L'un des accents de ce programme sera mis sur les problèmes énergétiques, domaine illustré par une présentation spéciale à la halle 22, intitulée «Forum de l'énergie et du bâtiment».

L'Union technique suisse organisera une conférence sur les «Problèmes énergétiques actuels de la construction»; la Société suisse pour l'énergie

### Swissbau 79

Bref exposé de M. Walter Müller, vice-directeur de la Foire suisse d'échantillons.

Swissbau 79 est la III<sup>e</sup> Exposition de la construction Bâle. Comme les précédentes, elle aura lieu séparément dans les halles de la Foire suisse d'échantillons et sera, avec ses quelque 650 exposants nationaux et étrangers, présentant leurs produits et services sur une surface de stands supérieure à 25 000 m<sup>2</sup>, la plus importante manifestation de ce genre jamais organisée en Suisse. Le nombre de visiteurs peut d'ores et déjà être estimé à plus de 50 000.

Placée sous la présidence d'honneur de M. le conseiller fédéral Fritz Honegger, Swissbau — qui compte d'ailleurs parmi les très importantes foires spécialisées, organisées dans les halles de la MUBA — peut s'enorgueillir du soutien de tous les milieux de l'industrie et de l'artisanat du bâtiment. Il serait cependant oiseux de citer les noms de tous les membres du Comité de patronage et du Comité des exposants, ainsi que ceux de toutes les associations professionnelles dont le travail inlassable garantit dès maintenant le succès de Swissbau. Qu'il me soit toutefois permis de mentionner les organisations initiatrices de la manifestation, soit la Conférence

suisse de la construction et la Société suisse des entrepreneurs qui nous accueille aujourd'hui dans les locaux de son Centre de formation à Sursee. Qu'il me soit aussi permis de souligner la participation — avec des stands d'information — de l'Office de l'économie énergétique, de l'Office fédéral du logement et du délégué aux questions conjoncturelles et des possibilités de travail.

Swissbau comprend en 1979 le secteur des cuisines encastrées, dont l'absence, en 1977, avait été regrettée de divers côtés. Elle comprend aussi pour la première fois la VI<sup>e</sup> Exposition des peintres et plâtriers ainsi que les secteurs machines de chantiers et profil. Dès lors, on peut affirmer que pendant six jours, c'est-à-dire du 20 au 25 février 1979, aura lieu la présentation la plus complète de l'industrie du bâtiment, dont le retentissement dépassera largement nos frontières.

En ce qui concerne le secteur profil, il convient de signaler qu'initialement celui-ci devait faire l'objet d'une exposition organisée à Bâle par une société britannique. Cette exposition n'ayant pu avoir lieu, il était normal d'intégrer le secteur profil dans Swissbau et d'en compléter ainsi l'aspect synoptique.

Je ne voudrais pas entrer dans le détail de l'exposition — vous le trouverez dans la documentation de presse ainsi que dans le catalogue — mais vous expliquer

solaire s'occupera de la question de l'«Ensemble des installations énergétiques en tant qu'agrégat de chauffage des bâtiments», le III<sup>e</sup> Symposium Flachglas traitant des «Fonctions sélectives de protection par le verre», et la Société anonyme pour les matériaux plastiques de toiture et d'étanchéisation, de «L'isolation thermique optimale des toits en terrasse».

Les professionnels du bâtiment trouveront dans la halle 8 une présentation des différents corps de métier de la branche. Ainsi l'Union suisse des entrepreneurs, en collaboration avec la Société suisse des ingénieurs et architectes (SIA), organisera une présentation spéciale et une conférence sur le thème prometteur de «L'industrie du bâtiment à l'orée des années 80», manifestation

complétée par la présentation de la Société suisse des entrepreneurs, «Gens du bâtiment — gens de progrès», et par une présentation spéciale de la Fédération suisse des cadres du bâtiment, «L'avenir professionnel des cadres de la construction».

La halle 9, enfin, abritera la présentation spéciale de Lignum, Union suisse en faveur du bois: «Vivre dans le bois, c'est vivre au soleil».

En conclusion, j'aimerais souligner que la III<sup>e</sup> Exposition de la construction Bâle, Swissbau 79, ne sera pas seulement d'un grand intérêt pour architectes et ingénieurs, mais également pour tous ceux qui se trouvent confrontés à des problèmes de bâtiment. Elle leur procurera une multitude d'idées et de suggestions nouvelles.

stabilisation des commandes à un bas niveau, mais un revirement des tendances n'est pas encore pour demain.

## 2. Secteur principal de la construction

Les résultats dans le secteur planification/étude des projets se répercutent sur le secteur principal de la construction. La dernière enquête de la Société suisse des entrepreneurs (SSE) concernant l'ensemble du secteur principal de la construction au 1<sup>er</sup> juillet 1978 révèle une amélioration réjouissante de la demande. La demande de construction, par rapport au volume global de travail dans le secteur principal de la construction, s'est améliorée de 3% en chiffre rond (+ 139,6 millions de francs) par rapport au trimestre de l'année précédente. Cette amélioration globale est imputable à une nouvelle augmentation de 13,8% (+ 301,3 millions de francs) dans le secteur privé de la construction. Cet accroissement est dû avant tout à un besoin de rattrapage dans les domaines suivants: maisons familiales, construction de logements, constructions industrielles et artisanales. Le secteur public déplore une nouvelle régression de 5% (- 161,7 millions de francs); le secteur du bâtiment public a été notamment le plus touché à cause de l'arrivée à terme des programmes d'investissements.

Dans la construction métallique également, une augmentation de demandes d'offres et une amélioration sensible des entrées de commandes en provenance de la Suisse ont été enregistrées au cours des six premiers mois de 1978. Les commandes ont augmenté en particulier dans la construction industrielle — le secteur le plus important de la construction métallique. L'état des commandes manifeste aussi une tendance positive. Mais la situation en matière de prix reste toujours peu satisfaisante.

La plupart des entreprises jugent satisfaisantes les perspectives d'emploi pour l'avenir immédiat dans le secteur principal de la construction. Reste à savoir dans quelle mesure l'évolution actuellement favorable de l'activité de construction se maintiendra dans le futur à un bas niveau. Cela dépend pour une grande part de l'importance des répercussions des difficultés monétaires de notre industrie d'exportation sur la situation générale de l'emploi et sur le secteur privé de la construction. Il s'agit dans tous les cas d'éviter une nouvelle baisse de l'activité dans le secteur public.

## 3. Métiers du second œuvre

### Installations sanitaires, ferblantiers, chauffage

Les trois branches précitées continuent d'enregistrer de nouveaux progrès. L'appréciation des perspectives d'emploi pour l'avenir immédiat révèle une nette amélioration, en particulier dans les domaines de la ferblanterie et des installations sanitaires. Cette analyse de

## Problèmes d'actualité concernant l'industrie de la construction

Exposé du Dr Armin Schwendimann, administrateur de la Conférence suisse de la construction, lors de la conférence de presse «Swissbau 79» du 30 octobre 1978, à Sursee.

### 1. Situation de l'industrie de la construction à l'heure actuelle

Pour faire le point de la situation, il faut comparer la situation actuelle avec au moins deux éléments de détermination différents. Dans le cas de l'industrie de la construction, le premier élément est représenté par le point culminant de la phase conjoncturelle au cours des années 1972-1973, le second point étant la comparaison de la situation actuelle avec celle de l'année précédente à la même période.

#### 1.1. Le développement de l'activité de la construction dans la phase conjoncturelle en cours

Dans les années de haute conjoncture 1972-1973, le volume de construction atteignait en Suisse en moyenne le montant de 25 milliards de francs en valeur nominale. A l'époque, la part de l'activité de la construction au produit national brut était d'environ 20%, un résultat flatteur, comparé à celui des autres pays industrialisés.

Au cours des années de récession 1973 à 1976, le volume de construction a fléchi de 7,5 milliards de francs. En 1977, l'activité de la construction — grâce aux mesures de soutien des pouvoirs publics sous forme de programmes d'investissements — a réussi à se stabiliser à un bas niveau de 19 milliards de francs en chiffre rond.

La part de l'activité de la construction au produit national brut, qui était à l'origine de 20%, est tombée à 12,4%, un niveau en dessous de la moyenne inter-

nationale. (Moyenne de sept pays européens comparables: 1972 = 15%; 1977 = 14,4%).

#### 1.2. La situation actuelle comparée à l'année précédente (état au 1<sup>er</sup> juillet 1978)

Conformément à leurs positions dans le cadre du processus de construction, l'industrie de la construction englobe en principe quatre groupes principaux:

- Planification / Etude des projets;
- Secteur principal de la construction (maçonnerie et génie civil);
- Second œuvre;
- Fournisseurs du secteur principal de la construction et des métiers du second œuvre.

Au début du 3<sup>e</sup> trimestre 1978, la situation actuelle dans les quatre groupes principaux de l'industrie de la construction en Suisse se présentait comme il suit:

#### 1. Planification / Etude des projets

Conformément à la dernière enquête de la Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA) au 1<sup>er</sup> juillet 1978, la situation dans les bureaux de planification et d'étude des projets semble plus satisfaisante qu'il y a six mois encore. Cependant, les ingénieurs du génie civil déplorent une stagnation à un très bas niveau. L'analyse de l'entrée des commandes montre que les signes stabilisateurs sont principalement imputables à une certaine amélioration dans le bâtiment, alors que le génie civil présente toujours des tendances de régression. Cette tendance correspond tout à fait au nouveau recul des commandes émanant des pouvoirs publics; ce recul touche particulièrement les ingénieurs en génie civil.

Les perspectives d'emploi pour l'avenir immédiat sont jugées d'une manière plus optimiste. Dans l'ensemble, les résultats de l'enquête révèlent bien une

la situation — qui présente une image positive pour l'ensemble de la Suisse — ne doit toutefois pas faire oublier les problèmes qui se posent dans certaines régions du pays. La situation est particulièrement délicate dans les régions de la Suisse orientale, du Tessin et de la Suisse romande.

#### *Menuiserie*

Dans cette branche, la situation semble se stabiliser peu à peu à un niveau plus élevé que l'année précédente. Alors que la demande est en progression, l'effectif des personnes occupées n'a guère subi de modifications; cela s'explique non seulement par une utilisation toujours insuffisante des capacités, mais aussi par la situation toujours précaire à la bourse des prix.

#### *Peinture et plâtrerie*

Le calme plat dans l'évolution des commandes dans le secteur de la peinture s'est confirmé nettement. Alors que la croissance minime de l'état des commandes est imputable en grande partie aux rénovations, un léger recul est enregistré en ce qui concerne les bâtiments neufs. Dans la plâtrerie, on dénote une amélioration à un bas niveau de l'état des commandes. Dans l'ensemble, les perspectives d'emploi pour l'automne 1978 sont jugées par la plupart des entreprises comme étant bonnes, une évolution nettement plus positive en comparaison avec l'année précédente.

En guise de récapitulation: l'évolution positive dans la plupart des branches du second œuvre au cours des dix-huit mois écoulés a été nettement influencée par l'accroissement du volume de travail dans le secteur des rénovations et des transformations d'anciens logements. Selon les derniers résultats, la situation des commandes dans le second œuvre semble se stabiliser peu à peu au niveau atteint. Les perspectives à court terme sont jugées en conséquence comme étant satisfaisantes ou bonnes.

### **4. Fournisseurs**

#### *Fabricants et négociants de machines pour entrepreneurs*

La contrainte imposée aux entrepreneurs de procéder à des investissements de rechange indispensables en machines et engins, de même que la stabilisation qui s'est établie dans le secteur privé, expliquent l'évolution positive à un bas niveau de l'état des commandes dans le secteur des machines pour entrepreneurs.

#### *Industrie de la brique et de la pierre*

La tendance favorable dans le secteur privé du bâtiment (en particulier dans la construction de maisons familiales), de même qu'un volume de travail toujours considérable dans le secteur des transformations et des rénovations d'anciens logements, ont exercé au cours des six premiers mois de l'année 1978 une in-

fluence favorable sur la demande de briques et de tuiles.

#### *Industrie des liants*

Le recul prévu de la consommation de ciment — auquel on s'attendait au début de l'année par suite des restrictions opérées dans le secteur public — a été moins important grâce à l'évolution positive dans le secteur privé. Toutefois, les perspectives d'emploi à court terme ne sont pas pour autant jugées satisfaisantes par l'industrie des liants.

### **1.3. L'activité de l'industrie suisse de la construction à l'étranger**

Il ressort de l'enquête de la Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA) que 5% environ des bureaux d'architectes recensés et 19% des bureaux d'ingénieurs travaillent à l'heure actuelle à l'étranger. Le nombre des bureaux occupés à l'étranger est donc resté assez constant en l'espace d'une année. Les grandes sociétés d'ingénieurs-conseils et d'architectes (USSI) engagées depuis longtemps à l'étranger ont consolidé leurs parts du volume global des commandes (65% environ) grâce à une augmentation de l'entrée des commandes pendant le 2<sup>e</sup> trimestre 1978.

Dans le secteur principal de la construction, les efforts déployés en vue de prendre pied sur les marchés étrangers se développent avec succès. C'est ainsi que le volume global de travail à l'étranger a augmenté en l'espace d'une année de 38%; il s'élève actuellement à 1,1 milliard de francs, soit un cinquième en chiffre rond du chiffre d'affaires intérieur. Par contre, la construction métallique déplore un recul des commandes au cours du 2<sup>e</sup> trimestre 1978. Le développement défavorable du cours des changes n'est pas étranger à ce phénomène. En regard de ces faits, les chances futures de l'industrie d'exportation seront estimées d'une façon plus réservée.

La demande étant plutôt discrète sur le marché suisse, l'exportation de prestation de construction permet à la Suisse de conserver des capacités précieuses en «know-how». Cependant — et cela doit être souligné clairement — ce volume important de travail à l'étranger, qui touche le secteur principal de la construction, ne peut être réalisé en Suisse que d'une façon limitée et n'influence dès lors que faiblement la situation de l'emploi.

La participation aux marchés étrangers risque de devenir de plus en plus difficile à cause des fluctuations monétaires. Le renchérissement du franc suisse provoque d'une part une dégradation directe de la capacité concurrentielle sur le prix des offres et, d'autre part, une augmentation constante du nombre de soumissionnaires concurrentiels en provenance de pays dont la situation monétaire peut être considérée comme solide, alors qu'en même temps le potentiel du pouvoir d'achat de marchés à forts capitaux (par exemple les pays de l'OPEP) s'épuise à vue d'œil.

### **1.4 Paralogismes possibles par la généralisation des résultats statistiques touchant la construction**

Dans l'appréciation de la situation de l'économie de la construction sur la base de valeurs touchant l'ensemble de la Suisse en moyenne (par exemple la statistique du délégué aux questions conjoncturelles sur l'activité de la construction), il arrive souvent que des facteurs importants ne soient pas pris en considération. Il s'agit des facteurs suivants:

- la structure différente des branches (entreprises de grande, moyenne et petite envergure);
- les différences régionales importantes (agglomérations à forte densité démographique ou régions de montagne);
- les différents domaines de la construction (bâtiments neufs/rénovations; secteur public/privé de la construction; génie civil/bâtiment; construction de logements, constructions artisanales et industrielles);
- le décalage considérable dans le temps qui se produit dans le processus de construction (décision de bâtir, planification/étude des projets, gros œuvre, second œuvre et achèvement de l'ouvrage), décalage dans le temps qui peut souvent durer des années.

Les modifications conjoncturelles de la demande de construction exercent dès lors leurs effets d'une façon très divergente sur la situation dans les différents groupes de l'industrie de la construction, tant au point de vue du volume que sur le plan régional. C'est ainsi que, par exemple, le secteur de la planification et de l'étude des projets est touché tout d'abord et intégralement par le recul de l'activité dans le secteur des nouvelles constructions. Avec un certain décalage dans le temps, le secteur principal de la construction en ressent ensuite les effets, puis, d'une façon quelque peu atténuée, le second œuvre et leurs fournisseurs. D'un autre côté, les modifications qui se présentent dans le volume des transformations et des rénovations touchent en premier lieu les métiers du second œuvre, alors que le secteur de la planification et de l'étude des projets de même que celui de la maçonnerie et du génie civil n'en ressentent pas trop les effets. En revanche, la situation est diamétralement différente dans le secteur du génie civil.

Une analyse précise de ces rapports structurels s'avère extrêmement importante lors de l'appréciation de la situation de l'économie de la construction. Les conclusions exprimées sur la base de valeurs globales touchant l'ensemble de la Suisse, pour des branches ou groupes de l'industrie de la construction, conduisent souvent à des paralogismes dangereux. Il en va de même malheureusement — et dans le sens opposé — lorsque l'on tire des conclusions sur l'ensemble de l'économie de la construction en partant de la situation dans l'un de ses secteurs ou de l'évolution de l'une de ses branches, par

exemple la construction de maisons familiales.

## 2. Importants problèmes actuels et futurs de l'industrie de la construction

### 2.1. Analyse commune de la situation pour l'ensemble de l'industrie de la construction

Les conclusions erronées provoquées par la généralisation de la situation — à défaut de données statistiques suffisantes sur les tendances en cours — sans interprétation quantitative, de même que les jugements unilatéraux de la situation dans l'optique d'un secteur défini, ont provoqué malheureusement et trop souvent des malentendus non négligeables auprès des autorités et de l'opinion publique au sujet de la situation réelle de l'industrie de la construction. Une analyse constante, objective et différenciée de la situation dans l'optique de tous les groupes de l'industrie de la construction, à l'attention de l'opinion publique, représente aujourd'hui et demain l'une des tâches essentielles et permanentes de la construction. La Conférence suisse de la construction (CSC) accomplit cette tâche par le canal de sa publication *Reflets de la construction*, en y réunissant les données statistiques des branches les plus importan-

tes de ce secteur. La foire de la construction, «Swissbau 79», donnera à la CSC l'occasion de présenter ses buts, ses tâches et ses domaines d'activité — comme aussi ceux des associations qui lui sont affiliées — réalisant ainsi une contribution valable dans l'amélioration de l'information du public.

### 2.2. Efforts conjugués en vue de régulariser l'activité de construction dans le secteur public

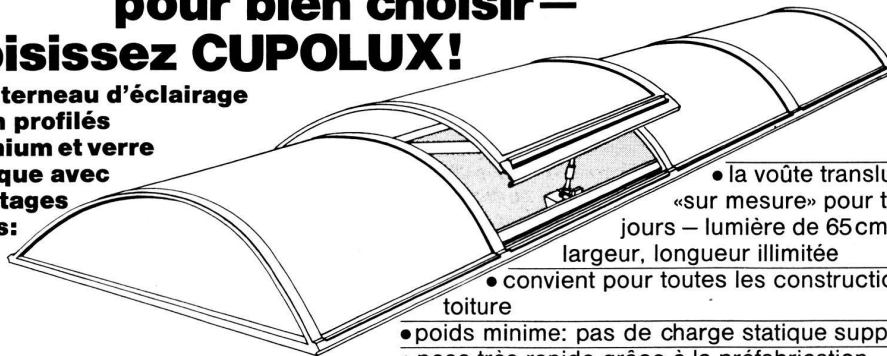
Alors que la croissance de l'ensemble de notre économie se développait d'une manière plus ou moins stable dans le passé, le volume de construction — comme nous l'avons noté plus haut — a été sujet à de fortes fluctuations. Les conséquences désagréables de ce développement instable de l'activité de la construction — telles que, par exemple, le fléchissement périodique de l'emploi — ne sont pas dues au hasard. Elles sont bien plus la conséquence d'effets défavorables de cumulation de l'évolution de la demande de construction dans le secteur public et privé. Ces fortes fluctuations du volume de construction — que nous avons connues dans le passé — pourraient être dorénavant atténuées par un engagement plus déterminé de la production dans le secteur public. La Confédération, les cantons et les communes sont les maîtres d'ouvrage les plus importants de l'économie de la construction. Cet état de fait explique

d'une part la forte dépendance de l'activité de la construction par rapport aux pouvoirs publics, ainsi que l'influence considérable de l'opinion publique sur l'activité de la construction. L'attitude des maîtres d'ouvrage de l'Etat devient ainsi un facteur décisif exerçant son influence sur la conjoncture dans la construction et, partant, sur l'activité générale de notre économie nationale.

Alors que la demande de construction dans le secteur privé (en particulier dans la construction de logements et des constructions artisanales et industrielles) peut se libérer largement d'une influence directe, le développement du volume de construction dans le secteur public devrait être pris en main. En effet, une grande partie de l'activité de construction dans le secteur public se compose de tâches d'intérêt public général aux trois échelons de la Confédération, des cantons et des communes; il s'agit en somme de procurer à la population et à l'économie de notre pays une infrastructure optimale. Un réseau routier et ferroviaire bien structuré, des installations d'épuration des eaux usées et d'évacuation des ordures, des hôpitaux modernes, des centres de formation, des asiles de vieillards, etc., sont des tâches constantes, qui incombent à l'Etat et qui constituent une condition indispensable au maintien de notre bien-être présent et futur. C'est pour cette raison qu'il faudrait projeter et réaliser des constructions publiques, in-

## Pour tout éclairage zénithal: pour bien choisir — choisissez CUPOLUX!

Le lanterneau d'éclairage  
zénithal en profilés  
d'aluminium et verre  
acrylique avec  
ses avantages  
convaincants:



- la voûte translucide «sur mesure» pour tous les jours — lumière de 65 cm à 315 cm largeur, longueur illimitée
- convient pour toutes les constructions de toiture
- poids minime: pas de charge statique supplémentaire
- pose très rapide grâce à la préfabrication
- conserve intact son pouvoir éclairant au fil des ans. Le verre acrylique ne jaunit pas. Etanchéité absolue aux eaux et à la poussière.
- réalisé en simple ou double vitrage
- éléments ouvrants de ventilation ou exutoires de fumée



projets, offres, vente et pose par

**Jakob Scherrer Fils SA**

Allmendstrasse 7, 8059 Zürich 2

Téléphone 01/2027980, Télex 58700

dépendamment si possible de la situation économique et financière du moment. Par une planification régularisée et par l'exécution des travaux publics, les effets des fortes fluctuations de l'activité dans le secteur privé pourraient être maintenus dans un cadre supportable à l'avenir.

La Conférence suisse de la construction considère la régularisation du développement conjoncturel dans la construction comme l'une de ses tâches primordiales; elle a donc élaboré un programme de politique conforme à la conjoncture, comprenant pour l'essentiel les points suivants (ce programme a été d'ailleurs intégralement approuvé par les nonante associations membres de la CSC):

1. Analyse constante des besoins à moyen et à long terme des prestations de construction dans le secteur public. La planification doit se faire suffisamment tôt et les projets doivent être aussi prêts à être exécutés.

2. Une politique d'investissements clairvoyante requiert de la Confédération, des cantons et des communes l'établissement de programmes multi-annuels et de leurs plans de financement.

3. Les projets de construction publique doivent être réalisés sans tenir compte d'une façon unilatérale de considérations fiscales à court terme. Il est nécessaire en outre que la politique fédérale tienne davantage compte à l'avenir de la situation du marché de la construction sur les plans régional, cantonal et communal.

### **2.3. Encourager davantage la construction privée**

Les problèmes inhérents à l'activité de construction dans le secteur privé sont fort complexes. Il en résulte pour l'avenir certains facteurs considérés comme positifs par les associations affiliées à la CSC. Il s'agit notamment des possibilités suivantes, selon leur degré de priorité:

1. Les privilèges fiscaux pour les investissements dans le cadre de la législation fiscale sur les plans fédéral et cantonal. Outre une législation plus tolérante en ce qui concerne les amortissements et les travaux d'entretien, il s'agit aussi d'obtenir la garantie d'allègements fiscaux pour la formation de réserves sur les biens immobiliers.

2. Suppression d'obstacles administratifs (par exemple dans la procédure des autorisations).

3. Elaboration d'un système d'épargne de construction pour encourager la propriété privée en collaboration avec les banques, les assurances et d'autres organisations privées. Une coordination de ces mesures avec les efforts entrepris par les pouvoirs publics serait non seulement judicieuse, mais nécessaire: privilèges accordés à l'épargne de construction, utilisation des possibilités d'amortir les charges de base dans le cadre de la prévoyance vieillesse obligatoire (2<sup>e</sup> pilier).

4. Autres possibilités: encouragement

légale de mesures visant à économiser l'énergie (par exemple bonus de la Confédération et des cantons, développement des systèmes de chauffage alternatifs, etc.).

### **2.4. Encouragement des exportations de prestations de construction**

Bien que les activités de la Conférence suisse à la construction se concentrent principalement sur le marché intérieur, les possibilités d'exportation de prestations de construction doivent aussi être encouragées. Les possibilités données sont les suivantes:

1. Collaboration accrue de l'industrie de la construction avec les branches traditionnelles de l'industrie des biens d'exportation, ainsi qu'avec les instituts bancaires suisses engagés dans les affaires internationales.

2. Activité accrue sur le plan de l'information et création de «good-will» dans le cadre de la Division de commerce du Département fédéral de l'économie publique et de l'Office d'expansion commerciale.

3. Collaboration plus développée de l'industrie de la construction au sein des commissions mixtes (Suisse/Arabie Saoudite, Suisse/Iran et Suisse/Irak).

4. En regard de la promotion accrue des exportations par les pouvoirs publics dans les pays concurrentiels limitrophes et vu la situation monétaire incertaine, des actions d'encouragement bien concertées de l'Etat sont très souhaitables.

### **2.5. Le financement des besoins futurs de construction dans le secteur public**

Indépendamment de la stagnation démographique dont il est facile de percevoir les tendances, les besoins d'investissements sont encore considérables pour l'avenir. Les craintes d'une mobilisation à long terme de la demande interne — issues d'un certain pessimisme quant à la croissance, provoqué par la crise — ne sont pas justifiées. Comme le désir de posséder sa propre maison se répand de plus en plus et que la réalisation d'habitations destinées au troisième âge devient une nécessité, les investissements requis sont importants.

Les innovations technologiques, dans le contexte d'une technique en perpétuelle mutation, ne font qu'augmenter le besoin de rénovations et de modernisations dans le secteur industriel et artisanal. Certes, les besoins d'infrastructure seront bientôt satisfaits dans certains domaines traditionnels (écoles, hôpitaux, bâtiments administratifs). Toutefois, le domaine de la protection de l'environnement requiert encore de investissements notables. Il en est de même des secteurs de l'approvisionnement énergétique, du trafic, de l'assainissement des villes et des villages, etc. Il est donc nécessaire de pouvoir réaliser aujourd'hui déjà ces investissements à long terme dans le secteur de l'infrastructure; il ne s'agit pas de le remettre à plus tard — comme cela s'est fait dans le passé — pour des raisons fiscales; en effet, des investissements suffisants en infrastructure représentent la condition «sine qua non» pour les possibilités de croissance future; c'est d'ailleurs aussi une occasion unique: l'heure actuelle de réaliser une compensation des charges entre les générations.

Les jeunes filles et jeunes gens issus de années à forte natalité, qui entrent actuellement dans la vie professionnelle peuvent être ainsi occupés d'une façon judicieuse. On aura du reste besoin de la génération suivante pour l'exécution d'autres tâches.

L'extension de l'infrastructure de demain dans le cadre des conceptions globales du trafic, de l'énergie et de la protection de l'environnement est une tâche très étendue à long terme. Etant donné que ce n'est pas seulement la génération actuelle qui profite de ces installations, mais aussi bien les générations futures, le financement des besoins futurs en matière d'infrastructure devrait être assuré sur une base à long terme. Accepter un endettement approprié de l'Etat, avec la possibilité d'un amortissement à long terme par les générations qui en profiteront, est une opération qui est depuis longtemps tout à fait naturelle dans le secteur privé des investissements de construction. L'extension de notre infrastructure de demain ne devrait dès lors pas être remise continuellement en question par des considérations fiscales à court terme.

## ***Nature et buts de la Conférence suisse de la construction***

La fondation de la Conférence suisse de la construction (CSC) remonte à l'été 1975. A l'époque, le potentiel de l'industrie de la construction menaçait de tomber bien en dessous d'un niveau minimum indispensable en cas de légère reprise. Dans cette situation, l'idée d'une coopération plus étroite et plus étendue au sein de l'industrie de la construction a pris dès lors une forme toujours plus concrète.

A l'heure actuelle, quelque nonante or-

ganisations économiques et professionnelles de l'industrie de la construction sont affiliées à la Conférence suisse de la construction. Ces associations se recrutent parmi les quatre groupes principaux de l'industrie de la construction, à savoir: planification / étude des projets, secteur principal de la construction, second œuvre et fournisseurs. Cette répartition se reflète aussi dans la structure des organes de la CSC, en l'occurrence l'assemblée plénière, le bureau et

la direction. Outre le secrétariat, des groupes de travail œuvrent sur demande de ces organismes; dans ces groupes de travail, des spécialistes des branches respectives traitent constamment des questions concernant la statistique économique, ainsi que des problèmes du travail d'information.

La Conférence suisse de la construction poursuit les buts suivants:

— faciliter la coordination dans la défense des intérêts de l'économie de la construction;

— préparer des projets de décisions sur toutes les questions qui sont de son ressort;

— obtenir des autorités et de l'opinion publique une meilleure audience et une meilleure considération pour les prestations de l'industrie de la construction et ses difficultés;

— régulariser la demande de construction;

— informer objectivement et en fonction des réalités l'opinion publique sur la situation de l'industrie de la construction par le truchement des *Reflets de la construction* publiés depuis l'automne 1977, tous les trimestres.

La fondation du Forum fédéral de discussions pour les questions touchant la construction a constitué un pas important en direction de l'institutionnalisation du dialogue avec l'opinion publique. Le forum, dont font partie, outre les responsables de l'économie de la construction, les représentants des autorités compétentes en matière de construction ainsi que les organisations patronales et syndicales de l'industrie de la construction, permet d'élucider constamment suggestions et problèmes actuels de la construction. Il s'agit notamment d'une information réciproque sur les tendances du marché de la construction dans le cadre des perspectives touchant l'ensemble de l'économie suisse, de la discussion des problèmes à court et long terme de l'industrie de la construction, de l'élucidation des buts et instruments de la politique du marché de la construction suivie par l'Etat, du contrôle périodique de l'efficacité de la politique du marché de la construction dans l'optique de tous les intéressés.

Etant donné que la Conférence suisse de la construction considère que la régularisation du développement de la conjoncture dans la construction est un problème primordial, elle a élaboré un programme que l'on peut appeler «Conception relative à une politique de construction économique conforme à la conjoncture», et qui englobe les points suivants:

La *régularisation de la demande dans le secteur public* doit être atteinte de la manière suivante:

— déterminer au fur et à mesure les besoins en prestations de toute nature dans le secteur public à moyen et à long terme, ainsi que par le truchement d'une planification et d'une étude des projets dans les meilleurs délais;

— établir des programmes multi-annuels pour les constructions publiques et fixer les plans de financement y relatifs;

— réaliser les projets de constructions publiques sans tenir particulièrement compte de la situation de la politique financière.

L'*encouragement de la construction dans le secteur privé* comprend les éléments suivants:

— accorder davantage de privilèges fiscaux pour les investissements de construction;

— abolir les obstacles administratifs;

— rechercher de nouveaux moyens pour encourager et diffuser largement l'accès à la propriété privée (par des privilèges accordés à l'épargne de construction, ou par l'exploitation des possibilités d'amortir les charges de base dans le cadre de la prévoyance vieillesse obligatoire — 2<sup>e</sup> pilier);

— encourager des mesures dans le cadre de l'économie d'énergie.

Par ailleurs, la CSC s'occupe constamment de questions relatives à l'encouragement de l'*exportation des prestations de construction*; elle le fait de la manière suivante:

— collaboration accrue de l'industrie de la construction avec les branches industrielles engagées par tradition dans les exportations, ainsi qu'avec les instituts bancaires suisses travaillant sur le plan international;

— information accrue et création de «good-will» dans le cadre de la division de commerce du Département de l'économie publique et de l'Office suisse d'expansion commerciale;

— collaboration au sein des commissions mixtes (Suisse-Arabie Saoudite, Suisse-Irak et Suisse-Iran).

Février 1979

## **Swissbau Exposition des peintres et plâtriers**

Bref exposé de M. Alfred Spaltenstein, président central de l'Association suisse des maîtres plâtriers-peintres.

Pour la première fois, l'Exposition des peintres et plâtriers, qui en est à sa sixième édition, a lieu dans le cadre de «Swissbau».

La branche des peintres et plâtriers témoigne ainsi, avec ses 5000 entreprises et 25000 employés et ouvriers, de sa solidarité non seulement avec l'artisanat et l'industrie du bâtiment au sens étroit et large du terme, mais également avec le lieu de foire, d'exposition et de congrès qu'est la ville de Bâle.

L'exposition à venir sera, comme Swissbau 79, plus grande et plus importante que les cinq précédentes: 85 fabricants et fournisseurs montrant à 80 stands, répartis sur quelque 3000 m<sup>2</sup>, le fruit de leur travail. En plus des produits de plâtrerie et de crépissage, de l'offre variée du secteur des vernis et couleurs, on y trouvera des papiers peints, des revêtements de sols et de plafonds, ainsi que des outils, appareils et machines en grand nombre.

Les conditions inhérentes à nos deux métiers sont en perpétuels changements qui, depuis fort longtemps, prennent des dimensions de plus en plus grandes. L'époque est révolue où, dans un atelier, il faisait bon respirer l'odeur d'huile de lin ou de térébenthine, où plâtrier ne faisait que travailler le plâtre. Des facteurs extérieurs, le haut niveau des salaires et notamment des contributions sociales atteint ces dernières années, nous ont obligés, nous d'un secteur à haute intensité de travail, à procéder à des rationalisations. Et cela n'est pas fini, car nous allons au-devant de nouvelles exigences. Pour ne citer qu'un exemple: la tendance au préfabriqué a amené et continue d'amener au et dans le bâtiment de nouveaux produits dont les surfaces sont constituées de substances totalement inédites ou

qui ont été préparées industriellement. A plus ou moins brève échéance, ces produits préfabriqués devront être rénovés ou protégés au moyen de méthodes artisanales.

Alors qu'au cours des années cinquante on pensait que la recherche dans le domaine des couleurs, vernis, plâtres et crépisseries déboucherait sur des produits universellement acceptés, on constate qu'aujourd'hui le contraire est intervenu.

Vous admettez avec moi «l'architecture d'obsolescence rapide», par laquelle on pensait construire à l'avenir sur une large échelle des bâtiments dont l'exploitation se ramènerait à quelques décennies ou pour l'entretien desquels on utiliserait des éléments préfabriqués, a non seulement été de courte durée, mais appartient définitivement au passé. Des concepts tels que la substance de construction, l'architecture humanisée, les villes habitables, etc., ne sont pas des slogans, mais des termes qui indiquent que des cercles de plus en plus larges se penchent sur un problème primordial de longue haleine.

Dans ces domaines, peu d'artisans sont aussi forts que peintres et plâtriers. Leur part dans les heures de travail consacrées aux constructions nouvelles continue certes de diminuer, mais en ce qui concerne les domaines de l'entretien, de la rénovation, des transformations et des restaurations, elle reste importante, voire a tendance à croître. Permettez-moi une question intermédiaire: qui, d'ici vingt à trente ans, va protéger des intempéries les surfaces bétonnées des ouvrages de nos routes nationales. Dans tous les secteurs, le travail exige de nos professionnels une habileté intellectuelle et artisanale. Le côté artistique est évident chez le peintre. Après le «gris-noir» des années cinquante et soixante, notre environnement architectural est devenu plus coloré, parfois trop coloré. A l'avenir, il nous incombera d'être plus différenciés, plus sensi-

bles ou — pour utiliser sciemment un mot à la mode — plus conscients des impératifs de notre environnement. Car la ville outrageusement colorée n'est pas plus vivable que la cité tristement grise.

J'en arrive ainsi à la présentation spéciale qui sera la nôtre à Swissbau 79. Avec des moyens audio-visuels inédits, nous tenterons de faire valoir nos idées quant à la couleur dans la construction; nous tenterons d'expliquer une situation de manière divertissante et d'inciter ainsi le public à la réflexion.

En plus de cette présentation spéciale, nous aménagerons la surface d'exposition de l'Association suisse des maîtres plâtriers-peintres de façon à en faire un lieu de rencontre. Nous renonçons à montrer à nos visiteurs diagrammes, diapos et objets divers, comme cela est le cas dans l'exposition des produits. Nous voulons créer un lieu avec une ambiance qui invite à rester pour s'entretenir. Une sorte de place de village. En tant qu'association professionnelle, nous nous efforcerons de parler de nos problèmes avec nos membres, mais aussi avec tous ceux qui s'intéressent à la construction. Nous nous efforcerons également de connaître leur opinion. Le sol coloré de plus de 500m<sup>2</sup>, qui caractérise notre stand, doit contribuer à des dialogues hauts en couleur, variés et d'actualité. D'une actualité dirigée sur l'avenir.

## A travers les stands

### **BI** **Bau+Industriebedarf AG** **Matériaux de construction** **isolants Schichtex** **Halle 23 Stand 423**

#### **Une nouveauté à la Swissbau 79: la sous-toiture BI.**

Il s'agit d'une sous-toiture destinée aux usages les plus variés et d'un prix avantageux, servant d'une part de toiture et constituant d'autre part tout à la fois une isolation efficace, le plafonnage et la sous-face terminée. Ce panneau se compose d'une âme en mousse de polystyrène rigide PS 20 difficilement inflammable et de deux couches de revêtement faites de plaques stratifiées à base de fibres de 3,2 mm d'épaisseur à surface lisse et face supérieure hydrofuge. Traitement de la face visible à volonté. Epaisseurs 60, 80, 100 et 120mm. Avec le Schichtex, la sous-toiture BI est le seul élément de sous-toiture d'un usage aussi universel.

Le perfectionnement systématique des produits éprouvés Schichtex, Zemtex et BI ne peut échapper au visiteur.

La sous-toiture Schichtex présente les mêmes avantages que la sous-toiture BI. Nos conseillers techniques sont à disposition des utilisateurs pour leur permettre de choisir correctement. La

sous-toiture Schichtex se prête aussi bien à de nouvelles constructions qu'à la rénovation d'anciens immeubles. Dans une maison à une ou à deux familles, la surface du toit est généralement de même dimension que la surface des murs extérieurs d'un étage entier. En hiver, la chaleur monte et elle s'échappe à l'extérieur en traversant le toit non ou insuffisamment isolé, alors qu'en été le soleil fait régner dans les combles des températures tellement élevées qu'y séjourner devient un supplice. La sous-toiture Schichtex vous permet d'éviter tous ces inconvénients. Grâce à son poids réduit, à son format bien étudié et à sa stabilité, le panneau de sous-toiture Schichtex se pose rapidement et à peu de frais. Dans les anciennes constructions, la sous-toiture Schichtex peut être montée après coup. Le montage est simple et sans problème et il peut aisément s'effectuer selon la méthode do-it-yourself, sans qu'il soit nécessaire de recouvrir le toit. Il ne faut pas d'échafaudage non plus, les travaux se faisant depuis les combles. On obtient, outre une économie d'énergie, des combles secs et exempts de poussière dont les températures restent égales, et de plus, un espace utile supplémentaire.

Le panneau Schichtex-Spécial, panneau isolant pour murs et plafonds, est le pi-

## les fenêtres pour toits en pente pour les plus exigeants

la fenêtre «confort» a tous les avantages d'une fenêtre de qualité supérieure. éprouvées depuis de très nombreuses années, les fenêtres pour toits en pente beijer se distinguent par leur sécurité de fonctionnement, leurs forme et finition. le système basculant permet un nettoyage facile de la face extérieure.

de plus, les fenêtres beijer — du programme «confort» — ont un cadre de raccordement déjà intégré au châssis. de ce fait un grand nombre de manipulations sont évitées. les erreurs de montage sont impossibles et l'étanchéité absolue entre la fenêtre et le raccordement à la toiture est ainsi assurée.

**pour se détendre, rêver, jouer ou même vivre agréablement, il vous faut une fenêtre beijer**

**visitez-nous à la swissbau 79 à bâle, halle 27, stand 691**



**profitez de la place sous votre toit!**

**KOMFORT FENSTER**  
pour vivre encore plus agréablement dans le grenier!

informez-vous du programme de vente des fenêtres pour toits en pente beijer.

représentation générale:

**wetra**  
**trachsel ag**

4805 brittnau 062/52 25 25  
9476 weite 085/5 13 28  
1315 la sarraz 021/87 61 33

#### **coupon**

veuillez m'envoyer votre prospectus avec les prix courants.

nom: \_\_\_\_\_

adresse: \_\_\_\_\_

code HA



vot du programme Schichtex. Il est utilisé avec succès pour des halles industrielles, sportives et polyvalentes de tout genre, telles que par exemple halles de tennis, patinoires et autres. Son utilisation pour des constructions agricoles telles qu'étables, hangars, etc., mérite une attention particulière.

Le Schichtex-SW avec insertion de laine minérale est issu du panneau Schichtex-Spécial et il se distingue avant tout par l'incombustibilité F 30, F 60. Sa surface poreuse et la couche de laine minérale, alliées à de bonnes valeurs d'isolation, permettent d'obtenir une absorption phonique élevée. Le panneau Schichtex-SW peut s'utiliser en construction industrielle et dans la construction de logements. Il sert d'isolation et de sous-face terminée à la fois, grâce aux nombreux aspects possibles de la face visible. Le restaurant Mövenpick à Kempthal en est un exemple type, avec son plafond entièrement isolé au moyen de panneaux Schichtex-SW, faisant en même temps office de sous-face.

Les éléments de toiture Schichtex et Zemtex sont des panneaux de toiture porteurs et praticables pour la construction industrielle moderne et les halles de sport. Leur poids se réduit à 30 kg/m<sup>2</sup> et 50 kg/m<sup>2</sup>, ils sont stables, capables de porter jusqu'à un maximum de 600 kg/m<sup>2</sup> et ils témoignent d'une va-



leur d'isolation particulièrement élevée (K=0,3 kcal/m<sup>2</sup> h °C pour l'élément Schichtex et 0,6 kcal/m<sup>2</sup> h °C pour l'élément Zemtex). Ici également les sous-faces terminées en différentes exécutions rendent superflu un traitement ultérieur. Ces éléments avec armature d'acier, rainure et languette ainsi que face supérieure passée à un enduit obturant les pores, sont destinés aux toits plats et toits à sheds.

Pour l'aménagement intérieur à sec et pour l'assainissement d'anciens immeubles, on utilisera le panneau Schichtex-GKS. Il se compose d'un panneau de plâtre cartoné et de polystyrène. Le visiteur peut s'informer de manière détaillée sur les possibilités de montage et les divers traitements des faces visibles au moyen de maquettes et d'échantillons.

Le programme de l'exposition comprend naturellement aussi le panneau léger Zemtex en laine de bois dans ses diverses exécutions, l'élément de coffrage Schichtex en béton de bois dont l'utilisation va de la maison particulière à la maison-tour, ainsi que tous les matériaux de lutte contre le bruit:

Panneau acoustique-BI, pour atténuer le bruit et revêtir les plafonds. Panneau BI insonorisant à pyramides en matière cellulaire, panneau acoustique spécial pour les plus hautes exigences.

Panneau acoustique Planol, panneau incombustible d'insonorisation et de revêtement.

Plafond à caissons Schichtex, avec absorption phonique élevée, antiéblouissant et en différentes couleurs.

Le spray Rockbi à base de fibres minérales, sans amiante, protège contre le froid, la chaleur, le bruit, les gouttes d'eau et contre le feu. Les possibilités d'application de ce matériau léger et pourtant solide sont multiples. En de-

Installations sanitaires  
Ferblanterie  
Couverture  
Entretien

# Roger Gremper

Couvreur  
Maître ferblantier  
Appareilleur diplômé

Succ. d'Albert Gremper maison fondée en 1934  
38, av. d'Echallens, 1004 Lausanne, tél. 24 67 23



Fabrique  
vaudoise  
d'ascenseurs

**SEGULIFT S.A.** 1004 LAUSANNE  
64, rue de Genève Téléphone 24 73 53

# SCHICHTEX SOUS-TOITURE



Vieux moulin à Schüpfen

Pour **constructions nouvelles**  
et pour la rénovation des  
**bâtiments anciens.**

Avec feuille en PVC, lavable.  
Longueurs jusqu'à 300 cm. Largeur 62,5 cm.



**Bau + Industriebedarf AG**  
4104 Oberwil / BI Tel. 061 30 40 30

Swissbau Bâle – Halle 23 – Stand 423

hors d'isolations en tous genres dans la construction industrielle, il permet, dans la construction en dur, d'insonoriser plafonds et murs et de les protéger contre les influences thermiques.

Bau+Industriebedarf AG  
4104 Oberwil/BL  
Tél. (061) 30 40 30

## **Pavatex SA** Halle 25 Stand 655

Le choix de panneaux offert par Pavatex SA ainsi que celui de ses propositions pour projeter et réaliser dans la construction moderne ont toujours été d'une grande diversité. Son stand démontre une fois de plus l'étendue de l'assortiment des produits Pavatex, la variété des types et la multitude d'applications possibles.

Le centre de gravité est constitué par *trois nouveautés* qui méritent tout particulièrement l'attention des professionnels:

1. Le panneau *Pavarooft*, spécialement et uniquement conçu pour les sous-toitures et tout récemment apparu sur le marché. Ce panneau présente, entre autres qualités, une protection accrue contre l'humidité.
2. Le nouveau système de plafond «Longetta», en panneaux incombustibles de fibres minérales Pavaroc.
3. Isogen, le nouveau panneau isolant de particules de bois qui allie la solidité et la haute qualité de sa surface à de remarquables propriétés d'isolation. La diversité de ses possibilités d'application en fait un élément de construction recherché pour des sous-planchers ainsi que pour des revêtements de parois et de plafonds isolants.

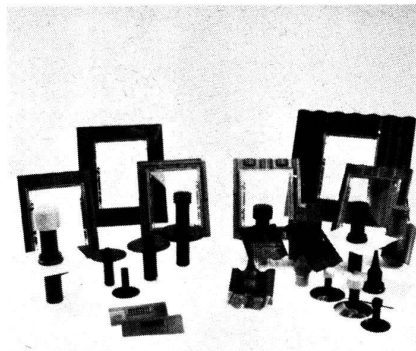
D'autre part, l'une des pièces maîtresses du stand intéressera certainement tous les visiteurs: un plafond monté avec suspensions métalliques et constitué par des panneaux Pavaroc montrant le nouveau dessin «Rustica».

Ce qui est en outre frappant pour l'œil, c'est la subdivision du stand selon trois couleurs dominantes, distinguant clairement les trois assortiments de panneaux: panneaux de fibres de bois pavatex (vert), panneaux de fibres minérales pour plafonds Pavaroc (bleu) et panneaux de particules de bois Homogen (orange); trois gammes de produits qui ont fait leurs preuves dans le bâtiment depuis de nombreuses années.

Grâce à sa longue expérience dans le domaine de l'architecture intérieure et en ce qui concerne les problèmes de l'isolation thermique et acoustique ainsi que ceux de la protection contre le feu, Pavatex SA est toujours en mesure de soumettre des suggestions intéressantes aux professionnels, même les plus avertis, de sorte que les projeteurs et les artisans s'arrêteront tous avec un réel profit à son stand de Swissbau 1979.

## **Tegum SA** Halle 23 Stand 355

### **Éléments de toitures Klöber en PVC et verre acrylique**



Élément Klöber moulé pour toiture

La perfection se remarque dans le détail. Tegum présente des accessoires de ventilation et d'aération de toitures Klöber en PVC dur et verre acrylique. La pollution toujours croissante de l'air par des produits chimiques corrosifs exige des matériaux pouvant supporter cette corrosion. Le coût toujours plus onéreux de la main-d'œuvre exigée pour la confection manuelle de ces éléments de toiture en petites séries pose à lui seul un problème. En conférant une forme donnée à l'élément de toiture en matière plastique pour une meilleure adaptation au toit, l'on parvient à réduire sensiblement le coût de la main-d'œuvre. Cela concerne tous les éléments utilisés sur un toit, cela en petit nombre par rapport aux surfaces de toitures comme par exemple:

#### *Toits en pente*

- Cheminées d'aération (reniflards)
- Sorties de ventilation
- Traversées d'antennes
- Lucarnes en verre acrylique
- Fenêtres à tabatière
- Raccordements de base de cheminées

#### *Toits plats*

- Cheminées d'aération
- Conduites et sorties de ventilation
- Traversées d'antennes
- Puits d'entrée – (Gullys)

### **Sous-toiture Monarflex SPF**

Monarflex SPF, le hit économique dans la construction de toitures, constitue la sous-toiture approuvée par le LFEM la plus avantageuse répondant à toutes les exigences. La sous-toiture Monarflex SPF a fait ses preuves depuis des années avec des millions de mètres carrés posés et convient à tous les matériaux

utilisés dans les toitures en pente. A notre stand d'exposition nous présentons un grand modèle de toiture illustrant l'étanchéité et le fonctionnement de la sous-toiture et d'autres détails tels



Monarflex SPF

que l'adaptation de lucarnes, cheminées d'aération, de l'isolation thermique, etc.

### **Autres nouveautés présentées à notre stand:**

#### *Vêtements de protection Airflex*

Pour l'emploi professionnel, le sport et les loisirs: résistant au froid et restant souple jusqu'à -30°C., supportant le pliage et à respiration active. Airflex fait que le port d'un vêtement imperméable devient un plaisir.

#### *Chaussures de sécurité Lupos*

Les chaussures de sécurité pour les gens au goût sûr.

#### *Treillis de protection d'échafaudages Areltex*

Aux dimensions étudiées, comportant un renfort des bords avec œillets de fixation, résistant à la déchirure et aux tempêtes.

#### *Treillis de protection d'échafaudages Tegu-Net*

La protection d'échafaudages de prix avantageux.

#### *Panneaux de céramique Heibi*

Carrelages d'art en céramique peints à la main, panneaux muraux pour piscines.

#### *Barrière de vapeur Tegu-5-Couches*

Barrière de vapeur sans joint soudable en lés. Visitez notre stand, cela vaut la peine.

Tegum SA  
Fabrication et vente d'articles techniques  
Tannenwiesenstr. 11,  
8570 Weinfelden,  
tél. (072) 21 17 77.

## **Fibriver Vetroflex** Halle 23 Stand 125

Que nous réserve l'avenir? Une chose est certaine: un coût toujours plus élevé de l'énergie.

Dans le domaine des économies d'énergie, nous présentons à notre stand différents exemples d'isolation thermique des toits, murs, sols, etc.

En isolant aujourd'hui en prévision de demain, vous augmentez non seulement votre confort intérieur, mais vous rentabilisez en peu d'années votre investissement par les économies réalisées sur les frais de chauffage.

En effet, une isolation bien étudiée correspond à un placement qui rapporte jusqu'à 40% par année, selon le type de construction et l'épaisseur d'isolation choisie.

Vetroflex contribue également à la lutte contre le bruit par l'isolation phonique qui a une influence importante sur le confort individuel et par conséquent sur la qualité de la vie.

## **Flumroc SA** Halle 23 Stand 23357

Flumroc SA, fabricant de produits isolants en laine de pierre pour l'isolation thermique, phonique et protection contre l'incendie, présente avant tout l'utilisation adéquate de ses produits, afin de résoudre les différents problèmes d'isolation. Des nouveautés de fabrication ainsi qu'un assortiment plus étendu de nos diverses épaisseurs seront également exposés.

Sur pression d'un bouton, un appareil à projection lumineuse permettra aux visiteurs intéressés de résoudre leurs problèmes d'isolation. Toutes les données importantes au point de vue technique, physique et économique y apparaîtront chaque fois, selon les diverses épaisseurs d'isolation. Plusieurs modèles montrent, en grandeur nature, la disposition et l'application des produits isolants Flumroc. On présentera également l'isolation thermique d'installations exigeant une protection préventive contre l'incendie; une solution d'économie avec les matériaux isolants Flumroc qui répondent aux exigences «empêchement de la propagation du feu» (F 30, F 60) jusqu'à «résistance au feu» (F 90).

Les excellentes qualités Flumroc des produits isolants en laine de pierre seront mises en évidence par deux appareils de démonstration. Un panneau isolant Flumroc sera exposé à une flamme continue, sans subir de dommages et sans réchauffement de l'autre face. Vous sera aussi démontré le pouvoir exceptionnel d'absorption phonique des panneaux Flumroc qui ont fait leurs preuves pour la protection contre le bruit dans de multiples constructions. Flumroc présente aussi une nouvelle qualité de produit: Flumroc «L». La récente installation mise en service fabrique des matelas et panneaux isolants en densités inférieures (panneaux iso-

lants type 1) plus élastiques, plus compacts et plus solides. A ce sujet, les intéressés pourront s'informer et soumettre leur problème d'isolation à notre personnel qualifié, qui se tiendra à leur disposition pour tous renseignements et distribution d'une documentation détaillée.

## **Jean Trolliet SA** **Vent-Axia** Halle 26 Stand 368

### **Ventilateurs – Nouveautés**

La gamme déjà très étendue des ventilateurs Vent-Axia vient de s'enrichir de tout nouveaux modèles (série Universelle) pouvant fonctionner *dans les deux sens* et ayant l'avantage d'avoir un *système de fermetures automatiques indéréglable*.

Application: pour une ventilation efficace et économique de tous locaux, des pièces de maisons privées aux grandes usines ou immeubles, grâce à la grande variété et flexibilité des modèles pouvant se poser sur fenêtres ou toitures, à travers murs ou dans des gaines ou cheminées.

*Autres nouveautés:* les hottes de cuisines extraplates, les petits ventilateurs radiaux à forte ou moyenne pression, les ventilateurs industriels et les nouveaux épurateurs d'air.

## **Esco SA** Halle 3 Stand 285

La maison Bodenbelag Esco AG présente pour la première fois en Suisse sa collection de tapis et de revêtements de sols. Esco offre une grande gamme de qualités et de couleurs pour tous projets, applications et constructions publicitaires.

Les plaques Esco, 50 x 50 cm., d'une stabilité dimensionnelle parfaite, sont disponibles en six qualités et fournies jusqu'en 12 couleurs différentes. Les plaques Esco peuvent se placer partout et ont été créées pour un usage familial et commercial soutenu.

Une nouveauté: les plaques avec sigle. Grâce à une technique spéciale, les sigles sont imprimés en profondeur. L'emploi des plaques imprimées dans les expositions, les salles d'attente ou de vente, souligne votre produit de marque et vous offre une publicité attractive et efficace.

Pour les projets de construction les tapis Esco sur rouleaux sont éprouvés depuis des années et recherchés de plus en plus en Suisse. Les diverses qualités et couleurs peuvent satisfaire les exigences les plus hautes. Les tapis Esco sont constitués de matériaux de première qualité, résistants à l'usure et stables en dimensions.

Veuillez visiter notre stand. Nous serions heureux de pouvoir vous donner tous renseignements complémentaires. Une documentation complète avec liste de prix est à votre disposition.

Dans l'attente de votre visite au stand N° 285.

## **Eternit SA** Halle 25 Stand 335

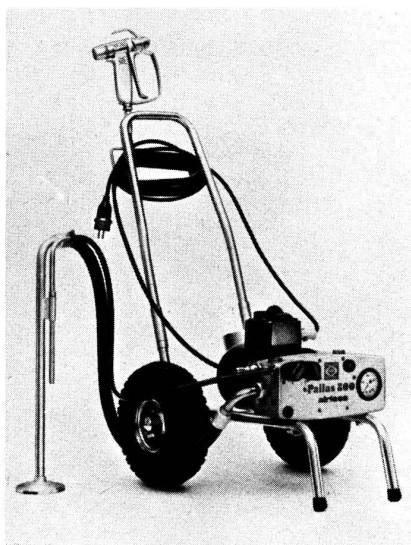
Eternit SA présente quelques nouveautés à Swissbau 1979:

- La gamme de teintes des ardoises pour façades;
- Le montage simplifié des tablettes de fenêtre emballées dans une feuille de protection thermo-rétractable;
- Un système de protection antibruit pour les autoroutes;
- La plaque de protection GMS, avec la bande rouge, pour les murs de sous-sol.

D'autre part, deux systèmes de façades industrielles revêtus de plaques Ondacolor, une construction de toit avec les éléments Structa et les sous-toitures Eterflex et GEA ainsi que des spécialistes compétents attendent tous les visiteurs qui sont intéressés par l'esthétique et les détails techniques.

## **S. Kisling & Cie SA** Halle 3 Stand 521

Le SK-Pallas 800 de S. Kisling & Cie AG, Zurich, montre, à côté des appareils traditionnels EL-AL, les avantages suivants: ils sont beaucoup plus maniables. – Le dispositif pour couleur placé sur le côté permet un accès facile aux valves, sans que l'appareil doive être inversé. – Les tuyaux d'aspiration et de reflux se montent et se démontent facilement à l'aide du vissage latéral avec le dispositif pour couleur. Ces tuyaux ne traînent pas par terre et n'entravent pas le transport. – Le manomètre à haute pression est intégré dans le carter et n'est pas monté comme accessoire spécial sur les raccords de pression, ce qui le rendrait encombrant et où il pourrait facilement se détériorer. – Grâce à la poignée rabattable, l'appareil est beaucoup moins haut, ce qui facilite le transport en voiture. – Un autre avantage est la façon dont le dispositif pour couleur peut être démonté, sans avoir besoin de séparer l'appareil du chariot.



**Bauknecht**  
Halle 26 Stand 225

**Accumulateurs centraux électriques**  
**Bauknecht:**

**le chauffage d'avenir**

A la Swissbau, Bauknecht présente ses nouvelles réalisations en technique électroménagère.

En attraction «écologique»: les nouveaux accumulateurs centraux électriques pour tout chauffage central à circuit d'eau chaude, nouveau ou existant — par simple substitution de la chaudière à huile combustible, au gaz ou au coke. A 6 centimes le kW déjà, l'électricité s'avère plus économique que le mazout. Compte tenu naturellement de tous les frais imputables au chauffage à l'huile combustible (chambre à citerne, cheminée, ramonage, réglages de brûleur, révisions de citerne, etc.) qui sont supprimés par l'électricité. Le chauffage par accumulateur central électrique offre encore d'autres avantages:

- Il respecte l'environnement: pas de gaz de combustion, pas de consommation d'oxygène, aucune pollution des nappes phréatiques, pas de réserve de combustible et fonctionnement silencieux.
- Ultrapratique: commande tout automatique, pas d'entretien et confort total.
- Sûr: construction simple, courant de production nationale, pas de combustible polluant.

Trois formats d'appareils permettent une adaptation idéale aux exigences thermiques. Bauknecht présente encore toute une gamme de thermo-accumulateurs indépendants, ainsi que des climatiseurs modernes en ventilation, réfrigération et chauffage, une option même avec pompes de chaleur économiques. Une visite du stand s'impose avec profit, non seulement pour le technicien spécialisé, mais également pour tout propriétaire d'immeuble et maître d'œuvre.

**Rüfenacht & Baumann SA**  
Halle 3 Stand 211

Le bois, employé depuis très longtemps en construction, est toujours mieux apprécié. Le bois est un matériau naturel qui dégage chaleur et ambiance. Mais, dans nos climats, le bois doit être protégé contre l'humidité, ainsi que contre les parasites végétaux et animaux. C'est pourquoi nous mettons l'accent principal à notre stand sur les peintures pour

**Menuiserie**

*André Giuppone*

Maitrise + fédérale

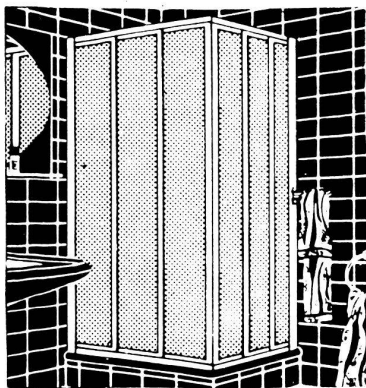
**Travaux bâtiments -  
Villas - Agencements  
divers**

Chemin des Pâquis  
1008 Prilly  
Téléphone 021/24 01 61

# Cabines de Douches

ORIGINAL  
**Koralle**®

Swissbau Bâle — Halle 26 — Stand 645



**Pour la salle de bain  
moderne**

- Porte coulissante même sur baignoires
- Douche d'angle
- Cabine de douche complète même avec chauffe-eau

**Attention**

Regardez le profil pédestre!  
Arrondi, élégant et propre

**BEKON SA**  
CH-6252 Dagmersellen LU

Telefon 062/862969  
Telex 68998

**Coupon**

Je désire connaître votre programme.  
Veuillez m'envoyer une documentation  
détaillée.

Nom: \_\_\_\_\_  
Adresse: \_\_\_\_\_  
NPA/Lieu: \_\_\_\_\_

bois résistant aux intempéries. Comme produit nouveau en Suisse, nous présentons *Farbaline, un glacis pour la protection et la mise en valeur du bois*, qui ouvrira des horizons nouveaux, grâce à une nouvelle technique de fabrication. Depuis des années, différents produits d'imprégnation et de protection du bois sont offerts sur le marché. Malheureusement le résultat obtenu ne correspond souvent pas aux exigences. Une analyse approfondie révéla que ces produits ne contenaient qu'un faible, voire très faible volume de corps solides. Il en résulte que ces produits se décomposent et s'usent très vite. Farbaline est un glacis pour la protection et la mise en valeur du bois qui est fabriqué selon de nouvelles données techniques. Après de longues recherches, le fabricant a réussi à produire un facteur d'homogénéité incomparable. C'est pourquoi Farbaline se distingue d'autres produits par

- 1) une meilleure stabilité;
- 2) une plus haute viscosité;
- 3) une très bonne suspension;
- 4) une application meilleure et sans reprises;
- 5) une forte teneur en corps solides;
- 6) une plus longue durée de la couche de peinture.

Comme deuxième produit, nous exposons *Rubalux Wia, une peinture couvrante pour le bois*. On a toujours constaté que les peintures couvrantes sur du bois exposé aux intempéries se fendillent, se cassent et sautent relativement vite. Les peintures synthétiques utilisées le plus souvent aujourd'hui vieillissent rapidement et sont trop peu élastiques pour pouvoir suivre les mouvements du bois. Elles produisent une couche assez compacte et à peine perméable qui ne laisse pas respirer le bois dessous. Il en est autrement pour le nouveau Rubalux Wia, un émail brillant 100% acrylique. Rubalux Wia a les propriétés suivantes:

- 1) propriété de diffusion de la vapeur, pour que le bois puisse respirer et sécher;
- 2) grande élasticité, si bien que le bois peut se dilater et se rétrécir sans que la peinture se fende;
- 3) très bonne adhérence sur bois, sur fonds minéraux, métaux et en partie sur produits synthétiques, si bien que Rubalux Wia peut être utilisé universellement;
- 4) brillant fort et stable; bon réfléchissement de la lumière et de la chaleur pendant des années;
- 5) séchage très rapide; on peut passer jusqu'à trois couches en une journée.

Rubalux Wia a été développé en collaboration avec des maîtres peintres suisses, c'est pourquoi il est un produit idéal pour le marché suisse; son beau brillant correspond aux désirs des propriétaires fonciers; le bon arrondi, la haute viscosité et la bonne cohésion correspondent aux hautes exigences des gens de métier en Suisse. Les pre-

miers grands objets testés ont été peints il y a à peu près cinq ans et la peinture est encore intacte aujourd'hui, ce qui fait de Rubalux Wia un produit d'avenir.

Les produits intéressants suivants sont aussi exposés au stand: *Ruba-Colora: une solution de rechange pour peindre les murs d'une façon attrayante*. Il s'agit d'un revêtement composé de petites pierres de quartz multicolores qui se prête aussi bien pour l'extérieur — façade,

des, socles, etc. — que pour l'intérieur — cages d'escaliers, corridors, chambres de bains, etc. —. Ruba-Colora est très décoratif, se salit très peu et reste indestructible.

*Rubasilk Aya* est un nouveau produit; c'est un vernis émail dont la surface est comparable à l'éclat de la pure soie. Il s'agit d'une peinture avec un film peu brillant qui est pourtant très résistant et qui ne se polit pas avec le temps.

EPF-Lausanne Département d'architecture

**Du 7 au 28 février 1979**

## **Exposition «Habitations communales à Vienne»**

Exposition réalisée par la ville de Vienne

Département d'architecture de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne  
Avenue de l'Eglise-Anglaise 12  
CH 1006 Lausanne/Vaud  
Tél. (021) 47 11 11

### **Heures d'ouverture:**

lundi à vendredi, de 8 h. à 19 h.  
samedi, de 8 h. à 12 h.

La construction communale de logements à Vienne est la réalisation du principe du droit à un logement suffisamment grand, avec équipement moderne en tant que partie intégrante des droits fondamentaux de l'homme. Cette réalité met en évidence le fait que la

conception de la construction communale est soumise à une mutation permanente, conformément au développement général.

Les exigences concernant les dimensions et les équipements du logement se multiplient, prennent de l'importance parallèlement au progrès social, économique et technique (de la chambre à lessive à l'ascenseur, des locaux communautaires pour les loisirs aux rendements des installations techniques). L'architecture, elle aussi, est sujette à changement.

Il est évident que la construction de logements, primordiale pour la ville et la

